



Commune de Mézières-sur-Seine

ASSOCIATIONS MEZIEROISES

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Demande de subvention de fonctionnement 2021

Ce dossier est préparé pour vous aider dans votre demande de subvention. Une subvention n'est jamais attribuée spontanément. Il vous appartient donc d'en faire la demande.

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

- Première demande
 Renouvellement d'une demande

Remarques importantes :

- Seules les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 peuvent obtenir une subvention.
- Indépendamment des renseignements devant figurer sur le présent imprimé, l'association a la faculté de joindre toutes les justifications à l'appui de sa demande de subvention.
- En cas de changement récent, indiquer également les précédents titre et siège social.
- Des sondages pourront être effectués pour contrôler le nombre de membres actifs en fonction des licenciés.

Pour les associations multi-sections, chaque section doit remplir la fiche n° 2-1 d'informations complémentaires.

Il existe trois types de subventions et selon la nature de la subvention sollicitée, des fiches différentes à renseigner :

- 1) Demande de subvention de fonctionnement supérieure à 2000 euros
- 2) Demande de subvention de fonctionnement inférieure ou égale à 2000 euros
- 3) Demande de subvention pour un projet ou une action précis

Les dossiers incomplets ne seront pas traités par l'administration.

Cadre réservé au service

Date d'arrivée :

Transmis à :

Date de transmission :

Demande de précision, complément, document :

Suite donnée :

Informations pratiques :

Qu'est-ce que le dossier de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'Etat. Il peut être utilisé pour les collectivités territoriales et établissements publics. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association. Il ne concerne pas les financements comptables sur la section d'investissements.

Ce dossier comporte 7 fiches.

Fiche 1 : Présentation de votre association

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro de SIRET ou SIREN et d'un numéro de récépissé en préfecture qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs (1). Si vous n'en possédez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la Direction régionale de l'Insee. Cette démarche est gratuite.

Fiche 2 : Budget prévisionnel de votre association et compte de résultat de l'année écoulée

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social en précisant le montant de la subvention demandée. Vous devrez également préciser le compte de résultat de l'année écoulée, c'est-à-dire le DERNIER EXERCICE CLOS.

Fiche n° 2-1 : Informations complémentaires pour les associations multi-sections

Vous devez remplir cette fiche si votre association est multi sections ; il s'agit d'informations complémentaires au niveau de chaque section.

Fiche n° 3 : Bilan du dernier exercice clos

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social avec la date et la signature du président ou de son mandataire.

Fiche n° 4 : Description de l'action projetée et du budget prévisionnel

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention correspond au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place. Cette fiche est une description de l'action (ou des actions) projetées(s) pour laquelle (ou lesquelles) vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une (ou des) action (s) spécifique(s) que vous projetez de mettre en place.

Vous n'avez pas à compléter cette fiche si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

Fiche n° 5 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Votre demande ne pourra être prise en compte que si votre fiche est dûment complétée et signée.

Fiche n° 6 : Pièces à joindre

Fiche n° 7 : Compte-rendu financier

Le compte-rendu financier est composé d'un tableau accompagné de son annexe explicative. Ce compte-rendu est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée.

(1) : **NB** : Le N° de SIRET est indispensable pour recevoir la subvention. Le récépissé en préfecture est indispensable pour formuler une demande de subvention.



Commune de Mézières-sur-Seine

FICHE N° 1 : PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

NOM :

Abrégé ou sigle :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

Tél :

Fax :

Adresse de réception du courrier :

Code postal :

Ville :

Courriel :

CONTACTS-RENSEIGNEMENTS – INSCRIPTIONS

Attention, les renseignements fournis dans ce cadre pourront être utilisés par la commune pour la réalisation de plaquettes d'informations ou sur le site Internet.

Nom :

Prénom :

Tél :

heures et jours d'appel :

Site internet :

Courriel :

Date et numéro de déclaration en préfecture :

N° SIREN* ou N° SIRET :

N° de licence de spectacle le cas échéant :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? OUI – NON (barrer la mention inutile)

L'association est-elle multi sections ? OUI – NON

L'association adhère-t-elle à des organismes ? OUI – NON

Si oui, lesquels :

Date de l'Assemblée Générale :

L'association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? OUI – NON

OBJET DE L'ASSOCIATION

PROJETS D'ACTIVITES POUR L'ANNEE EN COURS (OU A VENIR)

(Descriptif des actions- objectifs recherchés – public visé – lieu et conditions de réalisations...).

Nombre d'adhérents ou licenciés :

Méziérois :

RAYONNEMENT DE L'ASSOCIATION SUR LA VIE LOCALE

Nombre de personnes concernées par les actions (ex : visiteurs, spectateurs....) :

Méziérois :

Autres :

Moyens humains :

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés :

Equivalent temps-plein :

COMPOSITION DU BUREAU EN EXERCICE

Qualité	Nom et Prénom	Adresse	Courriel



Commune de Mézières-Sur-Seine

FICHE 6 : PIECES A JOINDRE

Documents à joindre obligatoirement à la présente demande (y compris ce feuillet renseigné). Les dossiers incomplets ne seront pas traités par l'administration.

	Transmis dans le présent dossier *	Transmis lors d'un précédent envoi*
2 exemplaires des comptes de résultat de l'exercice précédent, Bilan du dernier exercice clos Annexes produits par le comptable ou expert comptable de l'association (à défaut renseigner les modèles joints certifiés par le Président)		
Compte de résultat du dernier exercice clos et budget prévisionnel de l'exercice précédent		
Rapport moral et d'activités de l'année précédente		
Compte rendu de la dernière Assemblée Générale		
Statuts (en cas de modification ou de nouvelle association)		
RIB obligatoire chaque année		
Informations complémentaires pour les associations multi sections		
Bilan simplifié pour les demandes de subvention supérieure à 23 000 euros		

*Cocher la case correspondante

La commune de Mézières-sur-Seine met-elle à votre disposition des locaux ? **OUI / NON**

Si OUI, lesquels :

Avez-vous des fonds disponibles ?

Compte courant : ----- Livret d'épargne : -----

Caisse : ----- Autre placement : -----

Le Président, le Signature :



Commune de Mézières-sur-Seine

FICHE 5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné(e) (Nom et prénom),

Représentant légal de l'association :,

< déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant

< certifie exactes les informations du présent dossier,

< demande une subvention deeuros

< reconnais avoir pris connaissance que la redistribution de subvention à une autre association est interdite, sauf en cas d'autorisation formelle de la collectivité qui a versé cette subvention (art.15- décret Loi du 02 mai 1938)

< si une subvention (quelqu'en soit le montant) est accordée par la commune, j'accepte d'apposer le logo de la ville, accompagné de la mention « Avec le soutien de la commune de Mézières-sur-Seine », sur tous les moyens de communication utilisés pour chaque manifestation (site internet, flyer...).

< précise que si cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au

Compte bancaire ou postal de l'association :

Nom et titulaire du compte :

Banque ou centre de domiciliation :

Code banque :

Code guichet :

N° de compte :

Clé RIB ou RIP :

Joindre obligatoirement un RIB ou un RIP (chaque année).

Fait le

Signature :

Toute fausse déclaration est passible d'une peine d'emprisonnement et d'amendes prévues aux articles R 441-1 et suivants du Code Pénal.